

# Que me faut-il pour obtenir mon diplôme d'études secondaires?

## 18 crédits obligatoires

Les élèves doivent obtenir les crédits obligatoires suivants pour avoir le diplôme d'études secondaires de l'Ontario :

4	crédits en français (1 crédit par année d'études)*
3	crédits en mathématiques (1 crédit en 11 <sup>e</sup> ou en 12 <sup>e</sup> année)
2	crédits en sciences
1	crédit en English
1	crédit en histoire du Canada
1	crédit en géographie du Canada
1	crédit en éducation artistique
1	crédit en éducation physique et santé
0,5	crédit en exploration de carrière
0,5	crédit en éducation à la citoyenneté

En plus des crédits obligatoires, les élèves doivent :

- ✓ obtenir 12 crédits optionnels†
- ✓ effectuer 40 heures de service communautaire
- ✓ satisfaire à l'exigence provinciale en matière de compétences linguistiques

Plus un crédit dans chacun des groupes suivants :

### Groupe 1 :

- français (y compris le Cours de compétences linguistiques des écoles secondaires de l'Ontario)
- English\*\*
- 1 • langues autochtones
- études des Premières Nations, des Métis et des Inuits
- sciences humaines et sociales
- études canadiennes et mondiales
- orientation et formation au cheminement de carrière
- éducation coopérative\*\*\*

### Groupe 2 :

- English\*\*
- 1 • éducation physique et santé
- éducation artistique
- affaires et commerce
- éducation coopérative\*\*\*

### Groupe 3 :

- English\*\*
- 1 • langues classiques et langues internationales
- sciences (en 11<sup>e</sup> ou 12<sup>e</sup> année)
- éducation technologique
- études informatiques
- éducation coopérative\*\*\*

\* On peut compter jusqu'à trois crédits d'actualisation linguistique en français (ALF) ou trois crédits du Programme d'appui aux nouveaux arrivants (PANA) parmi les quatre crédits obligatoires en français, mais le quatrième crédit obligatoire doit avoir été acquis en suivant un cours de français de 12<sup>e</sup> année. Si un élève obtient un quatrième crédit en ALF ou dans le cadre du PANA, ce crédit pourra compter à titre de crédit optionnel.

\*\* Un maximum de deux crédits en English peuvent compter comme crédits obligatoires, l'un devant provenir du groupe 1 et l'autre soit du groupe 2, soit du groupe 3. Il en va de même pour l'élève qui suit, au lieu des cours d'English, des cours d'anglais pour débutants.

\*\*\* Un maximum de deux crédits en éducation coopérative peuvent compter comme crédits obligatoires.

† Les douze crédits optionnels peuvent comprendre au maximum quatre crédits provenant de cours à double reconnaissance de crédit approuvés.